

# LA NEWSLETTER

## ÉDITO

### **Chers adhérents, chers partenaires, chers amis,**

C'est notre première newsletter de l'année 2025, aussi mes pensées vont tout particulièrement à Mayotte, sa population, ses élus et tous les acteurs mobilisés dans un contexte exigeant, où la solidarité et la résilience sont plus que jamais indispensables. Interco' Outre-mer réaffirme son soutien à l'ensemble des territoires d'Outre-mer confrontés à des défis immenses mais toujours vecteurs de solutions collectives.

L'année 2025 s'annonce riche en actions et en collaborations. Notre réseau axe ses travaux sur le renforcement du lien entre intercommunalité et communes, une relation essentielle à l'efficacité de l'action publique locale. Plusieurs grands rendez-vous viendront rythmer l'année :

La Conférence annuelle d'Interco' Outre-mer, qui se tiendra du 23 au 26 juin aux Sables d'Olonne, sera une étape clé pour échanger, débattre et construire ensemble, en alternant débats et visites de terrain entre collectivités de l'hexagone et de l'Outre-mer.

Un cycle de cinq webinaires, en partenariat avec Intercommunalités de France, permettra à nos adhérents – élus et cadres – d'échanger autour de la dynamique intercommunale. Ces cinq rendez-vous thématiques aborderont les enjeux institutionnels, financiers et opérationnels, avec des interventions d'experts et des partages d'expériences locales.

D'autres rendez-vous viendront également enrichir l'année, notamment autour de la gestion patrimoniale des collectivités et de la relation « élu-technicien ».

Je tiens à remercier les présidents d'Intercommunalités de France et de l'Association Nationale des Élus des Littoraux pour avoir, en 2024, mis les Outre-mer à l'honneur avec une volonté affirmée de continuer. Ces relations de confiance et de travail partagé contribuent à renforcer la visibilité et l'efficacité de nos actions.

Nous continuerons également nos publications, à travers cette newsletter bimensuelle, ainsi que notre partenariat avec l'Émag Environnement Outre-mer, dont je salue la richesse des rédactions.

Notre réseau ne cesse de se renforcer, grâce à vous : élus, administrateurs, techniciens et partenaires, qui portez au quotidien les projets de vos territoires. Votre engagement et votre solidarité sont le socle de notre succès collectif. Interco' Outre-mer est fier de pouvoir compter sur un réseau aussi dynamique et engagé, qui œuvre chaque jour pour le développement et la valorisation de nos territoires ultramarins.

*« Ensemble, continuons à bâtir des ponts, à unir nos forces et à promouvoir les spécificités et richesses des Outre-mer. Restons unis, solidaires et ambitieux pour nos territoires. »*

**Lyliane Piquion-Salomé**  
Présidente d'Interco' Outre-mer



# 3 ZOOMS SUR L'ACTU

1

## MAYOTTE : UNE MOBILISATION INTERCOMMUNALE AU PLUS HAUT NIVEAU...

Du 4 au 6 février, les **présidents et élus intercommunaux de Mayotte**, accompagnés de la Présidente d'Interco' Outre-mer, qui a tenu à accueillir personnellement la délégation mahoraise à Paris et à l'accompagner à l'ensemble de ses rendez-vous, ont mené de nombreux échanges avec les institutions et partenaires nationaux. Ce déplacement s'est inscrit dans un contexte stratégique, marqué par l'adoption par le Sénat du projet de loi d'urgence pour Mayotte, en amont de son examen en Commission Mixte Paritaire (CMP).

Soutenue et organisée par **Interco' Outre-mer** et d'**Intercommunalités de France**, cette mission témoigne de l'engagement résolu des deux réseaux en faveur des intercommunalités de Mayotte et de leur mobilisation pour obtenir des mesures concrètes face aux enjeux cruciaux du territoire : **accès à l'eau, logement, mobilités, et bien d'autres**. Les élus mahorais ont intensifié leurs actions pour faire valoir leurs attentes et souligner l'urgence d'un accompagnement structurant.

**Lyliane Piquion-Salomé :**

*Notre devoir est d'être aux côtés des Mahorais, et nous répondons présents. Il ne s'agit pas seulement d'annoncer des intentions, mais d'obtenir des réponses concrètes et la mise en œuvre des solutions proposées.*

### RETOUR EN VIDÉO AVEC OUTREMERS360°

Lors de la séance du 5 février au Sénat, la présence des élus mahorais a été saluée de manière exceptionnelle par le Président du Sénat, **Gérard Larcher**, soulignant ainsi l'importance de leur mobilisation dans cette séquence décisive.

Dans le cadre des questions au Gouvernement, la Présidente de la Délégation sénatoriale aux outre-mer, **Micheline Jacques** a rappelé la nécessité d'inscrire la reconstruction de Mayotte dans une approche globale, intégrant le développement durable et le renforcement des capacités locales. En réponse, **François Rebsamen** a réaffirmé un principe fondamental, soulignant que la reconstruction de Mayotte ne saurait s'opérer sans une coopération étroite avec les collectivités locales, qu'il s'agisse du développement économique, de l'environnement, de l'urbanisme ou des enjeux sociaux.

Cette reconnaissance au plus haut niveau institutionnel confirme le rôle central des intercommunalités mahoraises dans la refondation du territoire et renforce leur place dans l'élaboration des politiques publiques à venir.

### RETOUR EN VIDÉO AVEC PUBLIC SÉNAT

Réunion de travail avec Intercommunalités de France, sous l'égide de son président, Sébastien Martin, et de Lyliane Piquion-Salomé, très mobilisés aux cotés des élus mahorais. @creditphotoCCPT





Conférence de presse ouverte par Sébastien Martin et Lyliane Piquion-Salomé, pour alerter la presse nationale et d'Outre-mer sur les enjeux de Mayotte, accueillie par Intercommunalités de France.

@creditphotoCCPT

*De gauche à droite : Saïd Maarifa Ibrahima, président de la Communauté de communes du Centre-Ouest ; Ali Moussa Moussa Ben, président de la Communauté de communes du Sud ; Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer ; Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France ; Abassi Archadi, président de la Communauté de communes de Petite-Terre et Assani Saindou Bamcolo, président de la Communauté d'agglomération du Grand Nord.*

La délégation accueillie par Hervé Mariton, président de la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) @ creditphotoCCSUD



Rencontre avec l'Association des Maires de France (AMF) @ creditphotoCCSUD

*De gauche à droite ; Ali Moussa Moussa Ben, président de la Communauté de communes du Sud ; Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer et Abassi Archadi, président de la Communauté de communes de Petite-Terre .*

Séquence parlementaire au Sénat durant laquelle les élus mahorais ont plaidé pour une approche concertée du développement du territoire @ creditphotoCCP





Échanges avec le Directeur général des outre-mer (DGOM), Olivier Jacob, afin d'exposer les attentes du territoire et avec Hervé Tonnaire, directeur délégué aux Outre-mer de la Banque des Territoires, sur les leviers de financement.

@creditphotoCCPT



Entretien avec l'ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires, en présence de son président, Christophe Bouillon, et de son directeur général, Stanislas Bourron.

@creditphotoCCPT

Réunion à l'Élysée avec Guillaume Vuilletet, Conseiller Outre-mer du Président de la République, pour plaider la cause des intercommunalités mahoraises et échanges au ministère des Outre-mer, avec le ministre d'État Manuel Valls et son conseiller aux affaires mahoraises, François Garcia.

@creditphotoCCPT



### ... Une mobilisation qui s'inscrit dans la durée

Les intercommunalités de Mayotte demeurent pleinement mobilisées, réaffirmant leur engagement dans une dynamique de long terme. Ce déplacement constitue une première étape d'un travail de fond visant à assurer une prise en compte effective des enjeux structurants du territoire. Aux côtés d'Interco' Outre-mer, les élus mahorais porteront une vigilance accrue quant aux orientations et aux dispositions de la prochaine loi de programmation. Leur objectif est clair : garantir des mesures à la hauteur des défis structurels auxquels le territoire est confronté.

**Les intercommunalités de Mayotte entendent bien maintenir le cap et rester des acteurs incontournables du développement territorial.**

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CNER, FÉDÉRATION DES AGENCES D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION ET INTERCO' OUTRE-MER LE 6 FÉVRIER 2025

Dans les locaux du CNER à Paris, **Interco' Outre-Mer et le CNER** ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention, signée par la Présidente Lyliane Piquion-Salomé et le délégué général du CNER, Mathieu Dejoux. Cette convention vise à **renforcer les synergies** entre les deux réseaux en favorisant une meilleure connaissance mutuelle de leurs actions et de leurs écosystèmes territoriaux.

Ce partenariat repose sur trois axes majeurs :

- 1- Un rapprochement des réseaux pour une coopération renforcée
- 2- Un partage d'expertise pour mieux comprendre les dynamiques économiques locales
- 3- Une mobilisation commune des acteurs publics et économiques



Depuis sa création, en 1952, le CNER remplit une triple fonction de fédération nationale des agences de développement économique, de lieu de réunion des professionnels du développement économique et de l'aménagement des territoires, de force de propositions et d'expérimentations territoriales.



Le CNER est une association qui réunit des élus et des personnalités de toutes tendances : des présidents d'agences de développement économique, mais aussi des représentants de grandes entreprises, d'organismes publics, ainsi que des personnalités qualifiées. Il s'agit d'une fédération pluraliste, d'une rigoureuse neutralité politique.

Pour en savoir plus : <https://www.cner-france.com>



À l'initiative d'Interco' Outre-mer et en partenariat avec Intercommunalités de France, est proposé aux intercommunalités d'Outre-mer (élus et cadres) un cycle de webinaires dédié à la dynamique intercommunale.

Cinq rendez-vous pour s'informer, se former, faire le point sur l'actualité intéressant le fait intercommunal et pour échanger, sur la base des expériences et réalités locales, sur le fonctionnement institutionnel et financier de l'intercommunalité en Outre-mer. Au programme : **la gouvernance politique, les compétences, l'appropriation de l'intercommunalité, la concertation, le financement, l'administration au service du projet politique, etc...**

*Ce cycle de webinaires offre une occasion de combiner expertise technique et juridique sur les piliers institutionnels et financiers de l'intercommunalité avec une réflexion stratégique collective sur la base des expériences que nous vivons dans nos territoires d'Outre-mer et qu'il nous faut partager.*

Lyliane Piquion-Salomé  
Présidente d'Interco' Outre-mer

*À travers ce cycle de webinaires, nous souhaitons que le partenariat entre Intercommunalités de France et Interco'Outre-Mer permette aux élus ultramarins de mieux comprendre et échanger sur le fonctionnement de l'intercommunalité, une voie d'avenir pour nos territoires.*

Sébastien Martin  
Président d'Intercommunalités de France

- 1 La gouvernance politique au sein de l'intercommunalité | Mercredi 26 mars de 14h à 16h
- 2 Les compétences de l'intercommunalité | Mardi 15 avril de 15h à 17h
- 3 Concertation et appropriation de l'intercommunalité | Mardi 20 mai 2025 de 15h à 17h
- 4 Le financement de l'intercommunalité | Mardi 17 juin 2025 de 15h à 17h
- 5 L'administration au service du projet politique | Mardi 8 juillet 2025 de 15h à 17h

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

# À NE PAS MANQUER

**Jeudi 20 février à 14h00** (heure de Paris)

## WEBINAIRE « ÉLU-TECHNICIEN : CONSTRUIRE UN TANDEM QUI DURE ! »



La collaboration entre **élus et techniciens**, souvent reléguée au second plan dans les réflexions stratégiques et les programmes de formation, est pourtant un enjeu clé pour l'**efficacité** de l'action publique locale. Une **coopération** bien structurée entre ces acteurs permet de transformer des ambitions politiques en **réalisations** concrètes. À l'inverse, une relation mal définie peut rapidement devenir un **obstacle** majeur à la mise en œuvre des **projets**.

**Moufida Ali Soudja, formatrice et coach**, interviendra lors du webinaire pour analyser les spécificités de cette relation. Elle nous aidera à identifier les points de friction, les leviers de réussite et les pistes concrètes pour mieux accompagner cette collaboration. Ce webinaire ne se limite pas à une discussion théorique. Il s'inscrit dans une démarche portée par Intercó Outre-mer, visant à **mieux cerner les attentes et les besoins de ses intercommunalités** adhérentes en matière de formation et de structuration de cette collaboration. Cette session marque la première étape d'un projet ambitieux : la mise en place d'un cycle de formations.

En participant à cet échange, les élus et techniciens pourront partager leurs expériences, échanger sur leurs **besoins** et contribuer à l'élaboration d'un **programme** conçu sur mesure pour répondre aux défis qu'ils rencontrent quotidiennement.

**JE M'INSCRIS**

### Participez à l'enquête Flash consacrée à la relation élus-techniciens

Cette enquête vise à **recueillir les regards portés sur la relation entre élus et techniciens au sein des collectivités**, ainsi que l'intérêt pour des programmes de formations sur ce sujet. Elle est **anonyme** et inclut des questions ouvertes et fermées. Elle s'adresse aux deux groupes concernés- élus et techniciens.

Durée estimée : 5 minutes. 9 questions. Votre participation est précieuse ! Cette enquête flash est réalisée par Intercó Outre-mer.

**J'ACCÈDE À L'ENQUÊTE**





Mercredi 12 mars à 14h00 (heure de Paris)

## WEBINAIRE CONSACRÉ À LA GESTION DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER



Le 12 février dernier, Interco' Outre-mer organisait un webinaire consacré à la **sensibilisation aux impératifs de gestion patrimoniale au sein des collectivités**. Cette session a rassemblé des élus, techniciens et experts pour échanger sur les enjeux et les méthodes d'une gestion patrimoniale efficace.

Avec les interventions de **Thomas Drouineau et Elorri Dallemane, avocats, accompagnés de Ludivine Trouvé, expert foncier du Cabinet 1927 Avocats**, ainsi que de **Hervé Tonnaire, directeur délégué aux Outre-mer de la Banque des Territoires**, les participants ont bénéficié d'une analyse approfondie et de retours d'expérience concrets sur la valorisation du patrimoine public.

### *Un deuxième temps d'échange pour aller plus loin*

Le webinaire du **12 mars** sera consacré aux **questions d'évaluation patrimoniale et d'identification de la domanialité**. Cette session offrira aux participants l'opportunité d'affiner leur compréhension des mécanismes d'optimisation du patrimoine public et d'échanger avec des experts et leurs pairs.

**JE M'INSCRIS DÈS MAINTENANT**



Du 23 au 26 juin 2025

## 13<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE D'INTERCO' OUTRE-MER AUX SABLES D'OLONNE CENTRE DE CONGRÈS LES ATLANTES



### **«Intercommunalité - communes : jouer collectif pour le territoire»**

Interco' Outre-mer vous donne rendez-vous aux Sables d'Olonne du 23 au 26 juin 2025 pour sa 13<sup>ème</sup> Conférence annuelle. Un temps fort où les intercommunalités et leurs partenaires se retrouveront pour débattre et construire ensemble des solutions adaptées aux spécificités des territoires d'Outre-mer.

Le thème de cette édition, **«Intercommunalité - communes : jouer collectif pour le territoire»**, met en lumière la relation essentielle entre les intercommunalités et les communes. Enjeux de gouvernance, mutualisation des compétences, synergie financières, défis littoraux, développement économique... autant de sujets qui seront abordés à travers 6 séquences plénières, des retours d'expériences et des visites de sites.

Plus d'informations sur le programme et les intervenants seront communiquées prochainement.



# ZOOM 1

 **L'OFFICE FRANÇAIS DE BIODIVERSITÉ (OFB) accompagne les collectivités dans leurs projets pour la préservation et la restauration de la biodiversité**

*L'Office français de la biodiversité (OFB) accompagne les territoires, dans l'hexagone et dans les Outre-mer, en s'appuyant sur sa direction des Outre-Mer pour mobiliser une ingénierie technique et financière de proximité, en mettant à disposition plusieurs centres de ressources thématiques et en accompagnement le déploiement d'Agences régionales de la biodiversité.*

## **L'OFB, un établissement public ancré dans les territoires**

L'OFB agit à travers cinq missions essentielles : la police de l'environnement, la production de connaissance et d'expertise, l'appui aux politiques publiques, la gestion et la restauration des espaces protégés, ainsi que la mobilisation des acteurs et citoyens pour engager des transformations sociétales en faveur de la nature.

Point focal de l'établissement dans les Outre-Mer, la Direction des Outre-mer assure une représentation permanente avec des délégués territoriaux, points d'entrée unique et de représentation de l'OFB, et de [nombreuses implantations locales](#).

## **Accompagnement des territoires : animation, ingénierie et financements**

Les leviers d'actions de l'OFB dans les Outre-mer sont multiples. Le [projet LIFE BIODIV'FRANCE](#) piloté par l'OFB mobilise des chefs de projets dédiés pour appuyer les acteurs du territoire, et notamment les collectivités, à l'émergence de projets locaux en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre de la **solidarité inter-bassins**, il assure le **financement** des infrastructures d'eau potable et d'assainissement (20 M€ en socle complété de 35 M€ en 2025). Les projets "au fil de l'eau" financent de manière pérenne l'innovation à finalité opérationnelle dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques (génie écologique, les solutions fondées sur la nature, la réhabilitation des milieux...).

Le [programme BESTLIFE2030](#), dispose de 15 M€ pour soutenir la mise en œuvre de projets ayant un impact concret et mesurable en termes de conservation de la biodiversité, de restauration des écosystèmes et d'utilisation durable des services écosystémiques pour les Outre-mer français pour des projets allant jusqu'à 100 000 € (4 appels à projets d'ici 2030).

Le [programme des Terres et mers ultramarines \(Te Me Um\)](#) propose un appel à petits projets annuel et une veille sur les actualités juridiques, les financements et les formations.

L'OFB dispose également d'une équipe, basée en Guyane, dont la mission est d'**accompagner le développement de filières** dans l'ensemble des territoires ultramarins afin pour appuyer la mise en œuvre d'actions concrètes pour un développement économique pour et par la biodiversité : agroécologie, modes de culture durable, Plantes aromatiques à parfum et médicinales (PAPAM), productions végétales locales, écotourisme ([inscription à la lettre d'info](#)).

Enfin, l'OFB accompagne notamment deux démarches complémentaires à l'attention des collectivités :

- les [Atlas de la biodiversité communale](#) invitent les territoires à améliorer la connaissance via des inventaires, à cartographier les enjeux et à établir un programme d'actions ;
- le programme "[Territoires engagés pour la nature](#)" s'adresse aux communes et intercommunalités. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité,

pouvant découler de la réalisation d'un ABC. Ce programme est pleinement déployé en Guadeloupe et cours de déploiement en Martinique et à la Réunion.

### **Des centres de ressources thématiques pour vous accompagner techniquement**

Au niveau national, il existe différents centres de ressources thématiques (comme [Trame verte et bleue](#), [Cours d'eau](#), [Milieux humides](#), avec un pôle relais [Zones humides tropicales](#) ou [Espèces exotiques envahissantes](#)) dédiés à l'accompagnement technique des professionnels de terrain, tels que les agents des collectivités, les gestionnaires d'espaces naturels ou encore les bureaux d'études. Ils partagent des ressources techniques via leur portail internet, organisent des journées techniques et des webinaires, et produisent des retours d'expérience ainsi que des guides méthodologiques. En savoir plus : <https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>

### **Déploiement des Agences régionales de la biodiversité**

Afin de renforcer l'ingénierie locale au service des territoires, l'OFB a impulsé depuis 5 ans avec les régions et les services régionaux de l'Etat, le déploiement des Agences régionales de la biodiversité (ARB). A ce jour 14 ARB ont été créées, elles impulsent une dynamique partenariale collaborative pour généraliser au plus près du terrain les bonnes pratiques de préservation et de restauration de la biodiversité. Il existe actuellement deux ARB en Outre-Mer : [Guadeloupe](#) et [La Réunion](#). Une étude de préfiguration est cours en Martinique et un dialogue est engagé avec la Collectivité Territoriale de Guyane.

Téléchargez ci-dessous les contacts OFB dans les Outre-mer:






**CONTACTS À L'OFB POUR LES OUTRE-MER**

© Gilles Cazenave

**JE TÉLÉCHARGE LE PDF**



## ZOOM 2

### DÉMARCHE LAB51 - NÉOCLIDE - DGALN

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature



Le **Lab2051**, incubateur de projets urbains innovants porté par la DGALN, offre un espace unique d'échanges thématiques où différents porteurs de projets peuvent partager leurs problématiques et retours d'expériences. Découvrez la démarche ici : [Lab2051](#)

#### Un cycle dédié à l'aménagement bioclimatique en Outre-mer

En novembre 2024, la DGALN a initié un **nouveau cycle** consacré à l'aménagement bioclimatique en Outre-mer.

#### Qu'est-ce que la démarche bioclimatique ?

La démarche bioclimatique consiste à concevoir des projets en tirant parti des conditions climatiques, tout en prenant en compte les usages. Cela permet d'améliorer le confort hygrothermique des occupants, à l'intérieur comme à l'extérieur, tout en minimisant l'utilisation des ressources naturelles.

#### Pourquoi en Outre-mer ?

Ce sujet est particulièrement crucial en Outre-Mer, où ces territoires sont à la fois pionniers en matière de bioclimatisme et en première ligne face aux impacts du dérèglement climatique. Au cours de ce premier cycle, plusieurs pistes d'action ont été identifiées, justifiant ainsi le lancement de ce deuxième cycle.

#### Rejoignez la démarche Lab2051 !

Ce cycle s'écoulera jusqu'à l'automne 2025 et atterrira lors d'un évènement national qui reste à définir.

N'hésitez pas à rejoindre cette démarche porteuse si vous êtes concerné par le sujet, l'équipe projet sera heureuse d'accompagner de nouveaux territoires et de suivre de nouveaux projets! Vous pouvez prendre contact via l'adresse mail : [coline.sang@neoclide.fr](mailto:coline.sang@neoclide.fr)



# L'E-MAG OUTREMER GRANDEUR NATURE

Janvier-Février 2025

**Son édito est signé par Ali Madi, président de la Fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE)-CPIE Maoré à Mayotte.**

Retrouvez la rédaction (p. 26-27) d'Interco' Outre-mer consacrée à la 43<sup>e</sup> édition du congrès annuel de l'Association Nationale des Elus des Littoraux (ANEL) qui s'est tenue en Guadeloupe du 2 au 6 décembre. Cette édition a mis en lumière les défis spécifiques aux outre-mer : préservation de la biodiversité, impacts du changement climatique sur les littoraux, développement durable adapté aux contextes insulaires... Interco' Outre-mer y a activement participé.

OUTRE-MER grandeur Nature n°26

extraits !



26 **OUTRE-MER grandeur Nature** PUBLI-COMMUNIQUÉ

**INTERCO' OUTRE-MER, PARTENAIRE DE L'ANEL, DONT LE 43<sup>e</sup> CONGRÈS A PORTÉ SUR LES OUTRE-MER**

Du 2 au 6 décembre, la Guadeloupe accueillait la 43<sup>e</sup> édition du congrès annuel de l'ANEL, qui a mis en lumière les défis spécifiques aux outre-mer : préservation de la biodiversité, impacts du changement climatique sur les littoraux, développement durable adapté aux contextes insulaires... Retour sur cet événement auquel Interco' Outre-mer a activement participé.

« Les Outre-mer en première ligne », tel était l'intitulé du programme de ce congrès qui s'est tenu au Gosier durant cinq jours pour y réunir élus, experts et acteurs du littoral afin d'échanger autour des grands enjeux qui façonnent l'avenir des territoires littoraux. L'ANEL, qui avait déjà tenu en 2017 son congrès annuel à La Réunion, affirme ainsi sa volonté de mettre à l'honneur les outre-mer dans le cadre de cet événement qui s'est distingué par la richesse et la diversité des thématiques abordées (retrouver le [C] à la programmation).

**UNE MOBILISATION REMARQUÉE**

L'importance des enjeux littoraux dans les outre-mer, ces joyaux de biodiversité et vigies avancées face aux défis climatiques, explique la présence au congrès de Fabrice Lohier, ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche, du directeur général des Outre-mer, du commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, mais aussi la venue de nombreux élus des littoraux de l'Hexagone et des territoires ultramarins.

**TÉMOIGNAGES**

**YANNICK MOREAU,** PRÉSIDENT DE L'ANEL ET MAIRE DES SABLES D'OLONNE

« Nos territoires ultramarins, joyaux de biodiversité et vigies avancées face aux défis climatiques, ont été au cœur de notre engagement cette année. Les outre-mer sont confrontés aux premiers effets du changement climatique : montée des eaux, érosion côtière et menaces sur les écosystèmes marins. Pourtant, ces territoires sont aussi des laboratoires d'innovation, où se dessinent les solutions de demain pour faire face à ces bouleversements globaux. Ce congrès en Guadeloupe a fourni une occasion de partager des expériences, de débattre des meilleures pratiques et de tracer tous ensemble des pistes pour renforcer la résilience de nos littoraux. »

**LYLIANE PIQUION-SALOMÉ,** PRÉSIDENTE D'INTERCO' OUTRE-MER

« Tout au long du congrès, les participants ont contribué à construire des actions concrètes pour préserver et valoriser les atouts naturels et économiques de nos outre-mer. Je suis intervenue notamment sur la table ronde 3, pour mettre en avant la résilience et la créativité des territoires ultramarins, tout en insistant sur la nécessité d'un accompagnement renforcé par des politiques publiques adaptées et des mécanismes de financement ciblés. J'ai aussi rappelé que les savoir-faire traditionnels des outre-mer sont une ressource précieuse pour réinventer le lien entre développement et nature. Interco' Outre-mer s'est fortement mobilisée, en particulier lors des ateliers et de la table ronde évoqués ci-après. »

LE-MAG ULTRAMARIN DE L'ENVIRONNEMENT 27

**LE GOSIER DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2024**

**43<sup>ÈME</sup> CONGRÈS**  
Association Nationale des Elus des Littoraux

**LES OUTRE-MER EN PREMIÈRE LIGNE**

FRANCE LITTORALE 2100

**ATELIER 2 : DÉFAUT D'ASSURABILITÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES : LA VULNÉRABILITÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST-ELLE IRRÉMÉDIABLE ?**

Cet atelier s'est consacré aux problématiques d'assurabilité des collectivités locales face à l'aggravation des risques naturels, avec un focus sur les outre-mer. Joseph Perasse, maire du Marigot et membre du bureau d'Interco' Outre-mer, a notamment déclaré : « Les collectivités locales sont de plus en plus exposées à des événements climatiques et naturels imprévisibles et évènements. Cette réalité engendre de nouveaux défis dans leurs relations avec les assureurs : difficultés de contractualisation, résiliations unilatérales, retards dans les expertises et indemnisations, hausse significative des primes d'assurance. Par ailleurs, ce sujet soulève des interrogations sur les impacts du changement climatique, la gestion et l'entretien des biens, les stratégies de prévention des risques, la capacité financière des collectivités à y faire face, le cadre légal des contrats d'assurance, et la structuration du marché de l'assurance pour répondre à ces enjeux. »

**ATELIER 1 : COMMENT FAIRE DE LA LOI LITTORAL UN LEVIER ET NON UN FREIN ?**

L'essence même de la loi Littoral est reconnue comme positive et nécessaire à la préservation des écosystèmes sensibles. Cependant, les discussions durant l'atelier ont permis d'identifier les freins concrets rencontrés par les collectivités dans l'application de cette loi, les notamment à des interprétations variables et à des blocages administratifs. Des pistes ont été explorées pour adapter les outils juridiques et les démarches, tels que des dispositifs spécifiques tenant compte des réalités locales, afin de transformer ces contraintes en opportunités.

« Le groupe de travail sur la loi Littoral, conduit par l'Anel et Interco' Outre-mer, a émis des recommandations, notamment pour clarifier les concepts de la loi et moderniser son application. L'importance de mobiliser tous les acteurs (collectivités, État, acteurs économiques, citoyens...) autour d'une gestion concertée et durable des espaces littoraux, au bénéfice des territoires ultramarins et hexagonaux, a également été confirmée », souligne Eugène Larcher, vice-président d'Interco' Outre-mer et maire de Les Anses d'Arlet.

**TABLE RONDE 3 : LES OUTRE-MER EN 1<sup>ÈRE</sup> LIGNE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SYMBIOSE AVEC LA NATURE**

Face aux défis environnementaux, les outre-mer jouent un rôle pionnier dans la recherche de solutions innovantes. Laboratoires vivants, ils expérimentent des approches originales, comme la gestion des sargasses, la protection des tortues marines ou encore le développement des énergies renouvelables, démontrant ainsi qu'il est possible de concilier le développement économique et la préservation de la biodiversité. Les intervenants ont souligné l'importance de partager ces initiatives exemplaires, qui peuvent inspirer d'autres territoires littoraux, en France hexagonale et à l'international.



**INTERCO' OUTRE-MER**